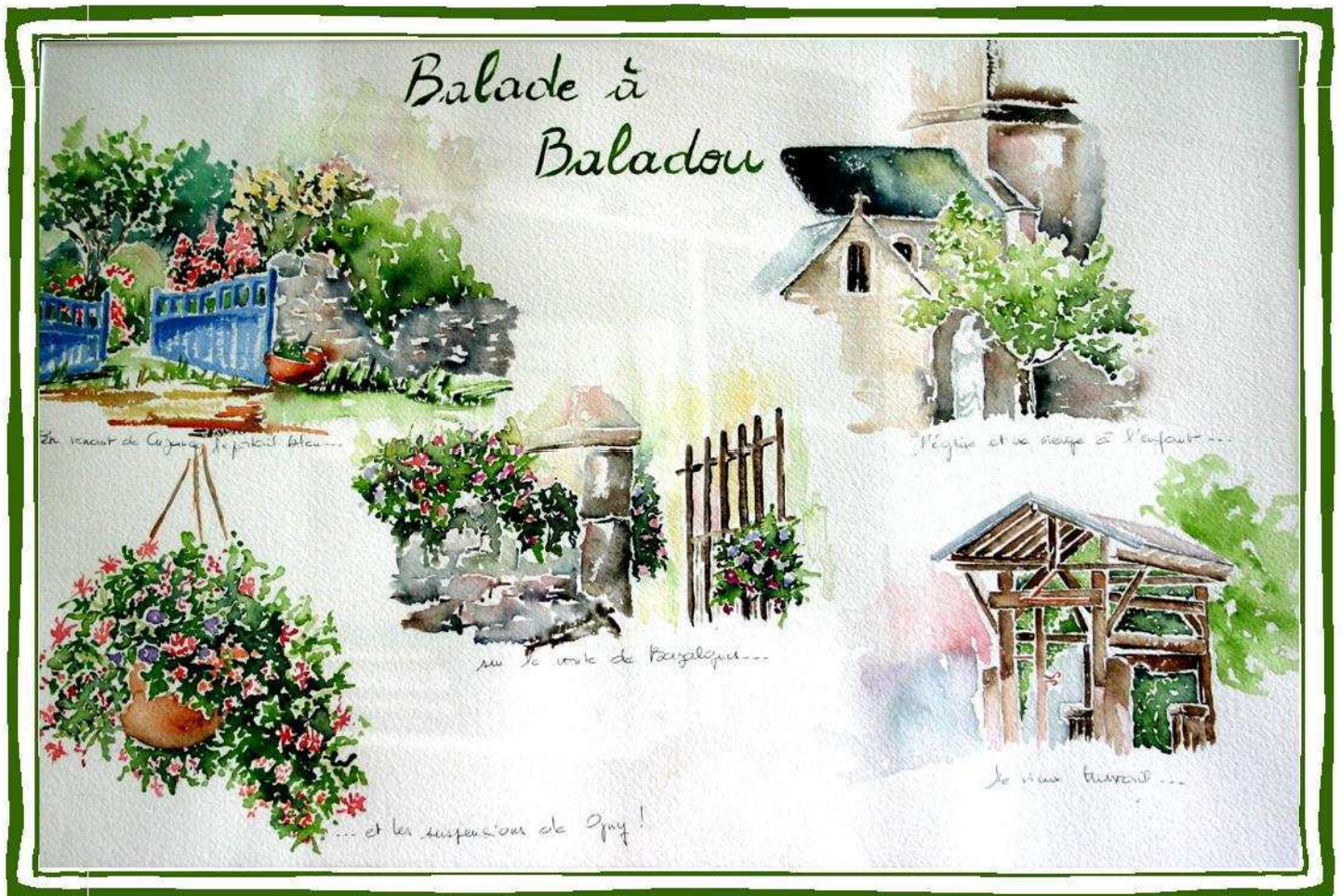




Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Août 2008

Bulletin municipal n°14

Le mot du Maire

Tout d'abord, je tiens une nouvelle fois à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en sachant que nous n'avons aucune expérience dans le domaine. Je vous rassure, chacun de nous a trouvé sa place au sein de la mairie. Je suis bien conscient des responsabilités que nous avons tous, notamment de la mienne, et nous ferons tout pour une bonne gestion de la commune.

Parlons de l'avenir de Baladou dans nos projets :

Nous avons finalisé l'achat de la maison de M. et Mme Lestrade au bourg, que l'ancien conseil municipal avait préempté. Coût total de l'opération : 103.000 euros (53.000 € pris sur la trésorerie et 50.000 € en emprunt).

L'acquisition de cette maison nous tient particulièrement à cœur pour en faire un lieu de vie (café, restaurant, dépôt de pain ...), un endroit de convivialité où jeunes et anciens pourront se retrouver. Pensons aux générations qui arrivent, peut-être vaudrait-il mieux que les gens se rencontrent, se parlent ; le contact humain me semble un élément important dans la société actuelle où le stress, la télévision et internet sont présents au quotidien et nous isolent de plus en plus.

Le projet de rectification des virages de la D803 du passage à niveau jusqu'aux Landes nous a été présenté par les services départementaux de l'équipement, comme ils l'avaient fait auprès de l'ancien conseil municipal. Après en avoir débattu, une moitié du projet a retenu notre attention : cela concerne le tronçon du passage à niveau jusqu'à la route de Pomié, après les virages dits « tombeau des souillagais ». Mais il semble que le projet soit arrêté dans l'immédiat, la cause en serait un « tumulus » (pour ceux qui ne connaissent pas, faites comme moi : attrapez le dictionnaire !).

L'achat d'un mini-bus pour le transport scolaire sera réalisé en 2009. Nous passerons alors en régie, ce qui nous permettra également de mettre en place un transport pour nos aînés, leur proposant un accès aux services et commerces. Je vous invite d'ailleurs à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés.

Le Comité des Fêtes de Baladou redémarre ! Beaucoup de bons souvenirs reviennent à l'esprit de certains d'entre nous ... notamment pour ma part ! Je souhaite beaucoup de réussite à cette nouvelle équipe ; la fête du 15 août a toujours été très appréciée. Peut-être l'an prochain aurons-nous droit à des feux d'artifice. Je les encouragerai donc, comme toutes les autres associations qui animent Baladou par leurs festivités.

Je souhaite à toutes et à tous un bon et beau mois d'août et vous rappelle que les réunions du Conseil Municipal sont publiques.

Jean-Philippe PAGEOT

EN ROUTE POUR UN MANDAT A BALADOU

Les membres du conseil municipal remercient encore tous les Baladins pour leur participation chaleureuse aux maïs et au repas communal et de la confiance que vous leur avez accordée pour ce nouveau mandat.



RESPONSABILITES DES CONSEILLERS :

Commissions communales

- ✓ **A.D.S.L** : J.Ph Pageot ; D. Pinsac
- ✓ **Aide sociale** : I. Griset ; N. Crémoux
- ✓ **Associations** : J.Delvert ; D. Pinsac ;
J. Ph . Pageot ; P. Laville ;
H. Clédel ; N. Crémoux
- ✓ **Bâtiments communaux** : D. Pinsac ;
L. Goursat ; P. Laville ; L. Chabreyrie
- ✓ **Ecoles** : L. Goursat ; H. Clédel
- ✓ **Finances** : I .Griset ; H. Clédel ; J.Delvert

- ✓ **Gestion et location salle des fêtes** :
I. Griset ; J. Delvert
- ✓ **Impôts** : J. Delvert ; J.P. Campastié ;
H. Clédel ; N. Crémoux
- ✓ **Urbanisme** : J.Delvert ; J.P.Campastié ;
P. Laville ; N. Crémoux ;
L. Chabreyrie ; H. Clédel
- ✓ **Voirie** : D. Pinsac ; L. Chabreyrie ; H. Clédel ;
J. P Campastié ; E. Lafaurie ; J. Delvert

Commissions intercommunales

- ✓ **Association pour l'ADVD** :
J.Ph. Pageot ; N. Crémoux ; I. Griset
- ✓ **Communauté de communes** :
J.Ph. Pageot , H. Clédel ;
J.P. Campastié ; I. Griset
- ✓ **SYMAGE** : J.Ph. Pageot ; E. Lafaurie
- ✓ **Syndicat Agedi** :
J.Ph. Pageot , J. Delvert
- ✓ **Syndicat eau potable** :
J.Ph. Pageot ; J. Delvert
- ✓ **Syndicat électrification** :
J.Ph. Pageot ; J. Delvert



BUDGET 2008**FONCTIONNEMENT**

| DEPENSES | |
|--|----------------|
| Dépenses générales | 49 990 |
| eau, électricité, entretien bâtiments et voirie, assurances, téléphone, timbres, labo contrôle cantine, taxes foncières... | |
| Salaires et charges sociales | 60 900 |
| secrétaire de mairie : 18h./semaine adjoint technique des écoles : 34h./semaine annualisées adjoint technique territorial : 20h./semaine ouvrier entretien de voirie : 8h./semaine | |
| Indemnités élus | 18 200 |
| maire et adjoints | |
| Autres dépenses | 22 317 |
| Participation service incendie (SDIS) 10 708 | |
| Participation écoles maternelles (Martel, St Sozy, Souillac) 8 649 | |
| Subventions aux associations 2 960 | |
| Charges financières et dépenses imprévues | 17 440 |
| Intérêts d'emprunts... | |
| TOTAL DES DEPENSES | 168 847 |
| Excédent disponible pour investissements | 83 417 |
| TOTAL GENERAL DES DEPENSES | 252 264 |

| RECETTES | |
|--|----------------|
| Impôts locaux 57 616 | |
| Reversement Communauté de Communes 7 270 | |
| Reversement taxes 9 170 | |
| reversement EDF pour occupation du domaine public, reversement sur actes notariés pour ventes immobilières | |
| Subventions de l'Etat pour fonctionnement 92 569 | |
| Loyers logements communaux 16 000 | |
| TOTAL DES RECETTES | 182 625 |
| Economies réalisées sur les budgets précédents | 69 639 |
| TOTAL GENERAL DES RECETTES | 252 264 |

| | |
|--------------------|-----------------------|
| BUDGET 2008 | INVESTISSEMENT |
|--------------------|-----------------------|

| DEPENSES | |
|---|----------------|
| Détail des Dépenses | 144 206 |
| lave-vaisselle et autre agencement | 2 500 |
| voirie communale | 15 000 |
| Equipements scolaires | 1 500 |
| Restauration registres état civil | 1 000 |
| Achat maison Lestrade | 103 000 |
| achat véhicule voirie | 3 000 |
| Caveau communal (report des budgets précédents) | 7 800 |
| Dépenses imprévues | 10 406 |
| Charges financières | 11 890 |
| remboursement emprunts | 10 975 |
| cautions logements communaux | 915 |
| TOTAL DES DEPENSES | 156 096 |
| Solde d'exécution reporté ou anticipé | 12 314 |
| TOTAL GENERAL DES DEPENSES | 168 410 |

| RECETTES | |
|--|----------------|
| versement emprunt pour maison Lestrade | 50 000 |
| Remboursement TVA | 11 400 |
| Reversement taxe sur nouvelles constructions | 2 564 |
| réserves fonds capitalisés | 20 114 |
| cautions logements communaux | 915 |
| TOTAL DES RECETTES | 84 993 |
| Virement excédent de fonctionnement disponible | 83 417 |
| TOTAL GENERAL DES RECETTES | 168 410 |

| |
|--|
| BUDGET 2008 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS |
|--|

| | |
|---|-------------------|
| Détail des Dépenses | |
| Aide familiale rurale (ADMR) | 200 |
| Association de chasse du Bournissard | 150 |
| Association propriétaires chasseurs | 150 |
| Associassion parents d'élèves Baladou Cuzance | 920 |
| Baladou animation | (200 € refusés) 0 |
| Baladou gym | 200 |
| Centre de secours | 170 |
| Club des aînés (bouquet d'argent) | 200 |
| Comité des fêtes de Baladou | 200 |
| Crèche de Souillac | 50 |
| Ecole de foot | 200 |
| Ecole de musique | 200 |
| Office du tourisme Martel | 170 |
| Société de chasse baladou | 150 |
| TOTAL | 2 960 |

Salle des fêtes

Malgré de nombreuses sollicitations extérieures, pour pouvoir satisfaire en priorité les habitants de la commune et en pensant au confort du voisinage, les modalités de location de la salle ont peu évolué. L'augmentation de la location de la cuisine est liée à l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel. Un nettoyage par une entreprise spécialisée a été réalisé et la cuisine attend une nouvelle peinture au mois de septembre ; Si des volontaires veulent participer à ces travaux, ils seront les bienvenus !!

La location de la salle polyvalente est réservée :

- ✓ Aux associations de la commune
- ✓ Aux associations des communes avoisinantes pour des réunions
- ✓ Aux organismes extérieurs pour des réunions
- ✓ Aux habitants et propriétaires de BALADOU

Modalités financières :

- ✓ La mise à disposition de la salle est gratuite pour :
 - les associations de Baladou
 - les apéritifs de mariage des habitants de Baladou
- ✓ Location pour des réunions : 30 €

Location pour des manifestations:

- 1,5€ par personne
- 60 € pour la cuisine
- 15 € de supplément pour le chauffage du 1er octobre au 31 mars
- Une caution de 500 € sera demandée.

Le chèque de caution sera rendu après l'état des lieux et l'évaluation des dégâts éventuels. La salle doit être rendue dans l'état de propreté initiale.

Assurance :

Une attestation d'assurance (responsabilité civile) est demandée. Un seul contrat de manifestation par week-end.

Location pour des groupes de mineurs:

Dans le cas de manifestations concernant des mineurs, la présence d'un adulte référent responsable est exigée pendant toute la manifestation. Un engagement signé est joint au contrat.

BALADOU - ANIMATIONS

Pour les adhérents, l'année 2008 a débuté par le rangement de la salle des fêtes après une soirée de St Sylvestre très réussie. Nuit de Nouvel An qui s'est achevée aux environs de 3 heures à la suite d'une brillante animation du groupe 'Sébastien et son Ensemble', qui assurera à nouveau le réveillon 2008, à la demande de nombreux participants.

Courant janvier nous avons partagé notre traditionnelle Galette des Rois, et commencé à faire des projets.

Le 9 avril l'Assemblée Générale s'est déroulée dans la salle des fêtes en présence de la quasi totalité des adhérents. Le bureau et les membres de l'association se joignent à moi pour remercier Eliane WISHART, secrétaire depuis la création de l'association et qui a souhaité passer la main cette année ; c'est Danièle BRUGUE, élue par les membres présents qui reprend donc les fonctions de secrétaire.

Le 30 avril une réunion ouverte aux habitants de Baladou s'est tenue à la salle des fêtes. A cette occasion, nous avons pu compter trois adhésions supplémentaires, l'association compte à ce jour 22 adhérents.

Le 29 juin dernier l'association a organisé l'exposition de peinture pour la 4ème année consécutive, plus de 100 tableaux étaient présentés ainsi que de la sculpture, de la peinture sur soie et de la peinture sur Limoges. Ouvertes à 9 heures, les inscriptions aux concours adultes et enfants ont pu être enregistrées.

Dans un même temps le vide grenier, 2ème édition, achevait de s'installer, les plus matinaux étant là à 6 heures pétantes ; dans une ambiance « bon enfant » chacun prit place grâce à une équipe bien rôdée et efficace.

Vers midi la bonne odeur des pizzas et des grillades de Daisy et Olivier ont créé l'animation, une file d'attente d'affamés se profila ...

A la suite d'une après midi écrasée de chaleur, les artistes inscrits au différents concours ont ramené leurs dessins et tableaux ...le jury a statué : 1^{er} prix pour tous les enfants (difficile de donner un classement à cause de la différence d'âge de 4 ans à 12 ans).

Pour les adultes ce fut plus facile, lorsque les prix ont été remis, l'association a offert l'apéritif, puis chacun a pu « remballer » d'un côté les tableaux et de l'autre les invendus du vide grenier.

Forte de cette expérience positive, l'équipe de Baladou-Animations vous invite à participer l'an prochain...

P. AZAM La Présidente



Le vide grenier



Les peintures



Les jeunes lauréats

Association des Parents d'Elèves - Baladou – Cuzance

Comme vous pouvez le lire dans les pages du Petit Baladin consacrées à l'école, les enfants des deux écoles sont partis une semaine en classe de neige en Auvergne, tous frais payés par l'association. C'est grâce à l'implication des parents que nous pouvons continuer à financer, tous les deux ans, un voyage scolaire pour l'ensemble des enfants, du CP au CM2.

L'an passé, nous avons soit organisé (loto en novembre) soit participé à des manifestations (foire de la truffe en décembre, tombola Quercyland en mai, vide-grenier à Cuzance en août), toujours dans le but d'assurer le financement des sorties, voyages, animations pour les enfants, suivant les projets pédagogiques des enseignants.

Cette collaboration constructive s'est toujours bien déroulée avec les enseignants, notamment avec Marie-Anne Challengeas (à Cuzance) et Céline Veyrières (à Baladou) qui viennent de nous quitter à la fin de l'année scolaire.

La rentrée arrive à grands pas et, avec elle, deux nouvelles institutrices, fraîchement sorties de leur formation : Virginie Vanstaen pour Baladou et Sophie Meyzen pour Cuzance. Souhaitons que nous puissions poursuivre cette collaboration ... Avec la motivation des institutrices et des parents, nous avons toutes les chances de réussir !

*Pour le Bureau la Présidente,
Francine Krupka*



Rencontre intergénérationnelle

Club "Bouquet d'Argent"

Notre assemblée du 20 mars 2008 a réuni 64 personnes autour du film "La Femme paysanne". De nouvelles adhésions ont été enregistrées et le club a ensuite accueilli nos nouveaux mandants M. Pageot et Mme Griset tout cela dans une bonne ambiance autour des pâtisseries habituelles.

Puis le 1er juin ce fût la Fête des Mères autour d'un fameux "coq au vin" et de quelques pas de danse suivis de la distribution d'une plante à chaque dame présente.

Une seule ombre au tableau : les voyages prévus n'ont pas pu se faire. Est-ce les destinations qui ont déçu ou nous sommes-nous mal organisés ? Espérons faire mieux l'an prochain.

La future étape est le loto annuel le 9 novembre auquel nous convions tous nos amis. Il sera organisé une "journée" Grands-parents / enfants dans le cadre de la "Semaine bleue", rencontre que nous souhaitons autant du "3e âge" et pas seulement du "4e âge". Ceci est un appel aux jeunes retraités car nous souhaitons qu'ils continuent à faire vivre ce club.

Le Club

15 AOÛT 2008 : LA PREMIERE POUR LE NOUVEAU COMITE DES FETES

Baladines, Baladins,

Ca y est, le Comité des Fêtes de Baladou est ressuscité !!! Et les festivités vont pouvoir revenir sur le devant de la scène dans ce charmant village de Baladou.

En effet, le 20 juin dernier, lors d'une réunion ouverte à tous les habitants de Baladou, a été voté le nouveau bureau du Comité.

L'association compte déjà une trentaine d'adhérents et toute personne intéressée et de bonne volonté est la bienvenue. Le Comité des fêtes se donne pour objectif de proposer, tout au long de l'année, des journées et soirées à thèmes tout public. L'esprit du Comité est tourné vers l'innovation et vers la création de nouvelles manifestations.



Valérie Pigeon, Présidente
Daisy Lespinas, Vice-Présidente
Pascale Morin, Secrétaire
Yanosh Hrdy, Secrétaire adjoint
Chantal Delbonnel, Trésorière
Sandra Bonnefon, Trésorière adjointe

Les festivités commenceront donc par **la Fête patronale du 15 Août**.

Au programme :

Une messe à 11H00 suivie d'un dépôt de gerbe aux Monuments aux morts et d'un apéritif offert par le Comité.

Puis, à partir de 14H30, un concours de pétanque (avec coupes et lots) et des jeux de kermesse pour les jeunes de 7 à 99 ans...

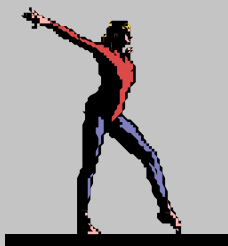
La fête se poursuivra par un repas à 20H. **Réservation Obligatoire au 06 35 92 46 06** - Menu adulte à 18€ avec : un apéritif, délice de foie gras de canard, cuisse de canard confite avec son gratiné de pommes de terres, fromage, dessert et vin compris ainsi qu'un menu enfant à 10€ (jusqu'à 14 ans).

A partir de 21H30, l'orchestre MICHEL MUSIC animera la soirée à la salle des fêtes et ce, jusqu'au bout de la nuit.

Vous trouverez aussi sur place une buvette et des sandwiches...

Nous espérons vous accueillir très nombreux (parlez-en autour de vous) pour cette première du nouveau Comité des fêtes mais pas la dernière !!!

Valérie Pigeon, Présidente du Comité des fêtes de Baladou



BALADOU GYM ! CA CONTINUE !

MARDI 09 SEPTEMBRE 2008 :

Démarrage des cours par l'assemblée générale de l'association qui aura lieu à **20 heures à la salle des fêtes.**



L'ordre du jour de cette assemblée débutera comme chaque année par :

- ✓ Le renouvellement du bureau,
- ✓ Le bilan financier,
- ✓ Les horaires des cours (adultes et seniors),
- ✓ Le montant de la cotisation,
- ✓ Les manifestations organisées tout au long de l'année (participation au TELETHON, soirée CHOUCROUTE).

Nous sommes toujours preneurs de nouveaux adhérent(e)s. Rejoignez nous nombreux (es).

Pour mémoire, horaire des cours pour la saison 2007/2008 :

Cours adultes : MARDI de 20 H 30 à 21 H 45

Cours seniors : MARDI de 10h45 à 11h45

Les élèves des écoles de Baladou et Cuzance sont partis en classe de neige à La Bourboule (Auvergne) du 14 au 18 janvier 2008

Voici un léger compte-rendu de ces 5 jours inoubliables !!!

Lundi 14 janvier 2008 : jour 1

LE MATIN : Nous sommes partis à 9h de Cuzance : le voyage s'est bien passé.

A MIDI : Après, nous sommes allés au centre Fenestre pour pique-niquer et on a mangé des sandwiches et des chips.

L'APRES- MIDI : Nous sommes allés au centre Fenestre, puis nous avons fait une visite guidée de La Bourboule. Nous sommes montés sur la roche des fées, c'était très beau.

LE SOIR : Nous avons loué des skis de fond, puis nous sommes allés acheter les cartes postales pour les parents et on est rentré au centre Fenestre. Nous avons écrit une lettre aux parents et on est allé se coucher. La nuit s'est bien passée.

Antoine, Théo, Marie-Julie et Julien.

Mardi 15 janvier 2008 : jour 2

LE MATIN : On a fait du ski de fond. Il fallait faire glisser les skis et il fallait pousser avec les bâtons.

A MIDI : On a mangé au centre. C'était très bon.

L'APRES-MIDI : On a fait une randonnée en ski de fond. Après, on a rendu les skis de fond au magasin.

LE SOIR : Le conteur Rodolphe a raconté quatre contes d'Auvergne.

Hugo, Inès, Jean-Stéphane et Thomas

Mercredi 16 janvier 2008 : jour 3

LE MATIN : Nous avons fait une randonnée en raquettes sur le plateau volcanique du Guéry.

A MIDI : Nous avons déjeuné au centre.

L'APRES-MIDI : Nous avons caressé les chiens de traîneau. Ils étaient très beaux et très joueurs. Les chiots étaient un peu fous et plutôt joueurs. Il y avait un chien qui mangeait de la neige sur les arbres. La maîtresse de Cuzance a eu de la chance : elle est montée dans le traîneau !



On est rentré dans la grande salle pour goûter. Ensuite, on est rentré au centre. On s'est changé et on a mangé.

LE SOIR : On est allé au Mont-Dore pour faire du patinage ! Un moment, la maîtresse de Cuzance a failli tomber. Puis on est rentré au centre et on est allé au lit.

Laurie, Laura A, Margaux, Robin et Juliette.

Jeudi 17 janvier 2008 : jour 4

LE MATIN : On a fait du ski alpin. On est allé chercher le matériel pour le ski alpin. Le monsieur était très gentil et il s'appelait Morgane. Il y avait aussi une corde : on s'accrochait et la corde nous tirait.

A MIDI : On a déjeuné au centre.

L'APRES-MIDI : On a refait du ski alpin. On a fait du tire-fesse.

LE SOIR : On a regardé un film sur les volcans.



Anna, Boris, Dorian et Magaly.

Vendredi 18 janvier 2008 : jour 5

LE MATIN : On a visité le scénomusée de la Toinette. Dans la première pièce, on entendait des meuglements des vaches, des bruits qui venaient des animaux. On a vu des lumières qui venaient de la cuisine. Dans la deuxième pièce, nous avons vu un petit film sur Victor Antoine Mornac... Dans la troisième pièce, on a aussi vu un film. Dans la mairie, on a vu des robes et des costumes, il y avait aussi une machine à coudre et une machine à tirer les fils. Il y avait une autre pièce : il y avait des outils anciens.

A MIDI : On est rentré au centre et on a rassemblé tous les bagages. Après, on a mangé au centre pour la dernière fois et on est parti....

Noellie, Laura C, Matthieu, Alizée et Océane.

Le 3 mars 2008, les élèves de l'école de Baladou ont assisté au spectacle « La soupe au caillou » à Martel.

Il s'agit de l'adaptation de l'album du même nom sous forme d'une pièce de théâtre. Le comédien, seul en scène, utilise des marionnettes pour jouer les différents personnages.

Cette sortie est à l'origine du **spectacle de fin d'année de l'école qui a eu lieu le 27 juin 2008 à la salle des Fêtes de Baladou.**

Les élèves ont repris la même idée : transformer un album en pièce de théâtre.



Le dernier mot de la maîtresse....

Quittant le département à la fin de cette année scolaire, je tenais à remercier les Baladins et les Baladines pour leur gentillesse et tout particulièrement les deux municipalités, Mme Brugue pour sa disponibilité et son chaleureux accueil tous les lundis à la bibliothèque municipale, M. Griset pour son soutien et tout son travail sur les randonnées et enfin Mme Monique Leymarie pour tout....

Céline VEYRIERES

Rencontre avec Monsieur le Maire de Baladou, M. Jean-Louis CLEDEL, le mardi 4 mars 2008

Le mardi 4 mars 2008, avant la fin de son mandat, Monsieur Jean-Louis CLEDEL a accepté de recevoir les enfants de l'école à la mairie.

Après la visite du secrétariat, du bureau du maire, de la salle des archives, il a bien gentiment répondu à toutes les questions des élèves dans la salle du Conseil Municipal.

Les réponses écrites sont celles notées par les enfants, avec l'apport des discussions qui suivirent en classe.

1- Quand et comment se passent les élections ?

Elles ont lieu dimanche 9 mars entre 8h et 18h. Toutes les personnes de plus de 18 ans sont des électeurs. Après, c'est le dépouillement.

2- Quel est votre travail ?

Le maire administre la commune : état-civil (naissance, mariage, décès), cadastre, bâtiments, routes... Il préside le Conseil municipal. Il s'occupe aussi des impôts, des élections, du courrier avec la secrétaire de mairie.

3- Pourquoi faites-vous les mariages ?

Les messieurs et mesdames demandent un acte de mariage, un papier officiel à la mairie.

4- Pourquoi doit-on vous demander pour construire ?

C'est la loi. C'est pour ne pas gêner les voisins. Il faut aussi construire près des réseaux d'eau, d'électricité et des routes.

5- Pourquoi est-ce vous qui décidez des fêtes ?

Ce n'est pas le maire, mais plutôt les associations. Le Conseil municipal pourrait décider, s'il le voulait.

6- Pourquoi dirigez-vous la commune ?

C'est la loi. Le maire administre. C'est parce que les gens m'ont élu maire.

7- Pourquoi faut-il déclarer les naissances ?

Quelqu'un qui naît en France doit être déclaré. C'est obligatoire.

8- Combien y a-t-il d'habitants à Baladou ?

Il y a 406 habitants à Baladou.

9- Quand se passe le Conseil municipal ?

Le maire décide de réunir le Conseil municipal quand il y a des questions et des problèmes à résoudre.

10- Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'employés municipaux ?

La commune n'a pas beaucoup d'argent.

11- Combien y a-t-il de conseillers municipaux ?

Il y a 11 conseillers municipaux.

12- Pourquoi faites-vous des réunions ?

Nous faisons des réunions quand il y a un problème, pour que le Conseil municipal soit au courant, pour donner son avis, pour prendre une décision.

13- Pourquoi ne fait-on plus halloween à Baladou ?

Je ne sais pas. Ça ne dépend pas de la mairie, mais des parents ou de l'école...

14- Pourquoi avez-vous voulu être maire ?

Je n'ai pas voulu être maire. J'étais sur la liste et mes amis m'ont encouragé. Mais ma femme ne voulait pas !

15- Depuis combien de temps êtes-vous maire ?

Je suis maire depuis 25 ans, depuis 1983.

16- Que faisiez-vous avant d'être maire ?

J'étais et je suis resté agriculteur. Même en étant maire, j'ai continué à m'occuper de mon exploitation.

17- Qu'allez-vous faire après les élections ?

Je vais partir en vacances avec ma femme et je vais lire. J'aime beaucoup les livres.

18- Quel est votre pire souvenir et tant que maire ?

Mon pire souvenir est un accident de voiture à 3 heures du matin. Je croyais qu'une dame que je connaissais était morte. Mais elle s'en est sortie.

19- Quel est votre meilleur souvenir en tant que maire ?

C'est quand on fait des mariages. C'est très joyeux. Aussi quand on a réalisé des projets qui apportent un plus aux gens, à l'école (cantine...)

Merci beaucoup à M. Jean-Louis Clédel pour sa disponibilité et son accueil.

Les élèves de Baladou et la maîtresse.

14-18 : IN MEMORIAM

1914 suite : Généalogies

Dans le précédent numéro, nous avons évoqué les circonstances de la mort des six premiers poilus de Baladou Morts pour la France. Qui étaient-ils au juste ?



Julien Jacques Delvert était cultivateur à Baladou quand il est parti à la guerre dans le régiment d'Aurillac, le 139^e régiment d'infanterie. Il était né à Louchapt (Martel) le 12 août 1890. Ses parents, Guillaume Delvert et Marie Servantie avaient eu trois enfants : Julien, mort au bout de quelques mois, lui, Julien Jacques, et Germain Edouard Edmond.

Guillaume, le père, fils de Thomas Delvert et de Jeanne Delsol, cultivateur aussi, était né à Strenquels. Il est mort à Lestrade (un écart de Louchapt) le 13 juillet 1894 : Julien allait avoir quatre ans. Nous devons à Yvette Gay, qui est sa petite-nièce, de pouvoir rappeler le visage de Julien Delvert, tué à l'ennemi le 20 août 1914.



Julien Delvert
pendant son service
militaire à Aurillac.



Marie Pierre Léon Prat, mort de ses blessures le 6 septembre 1914, était né dans la maison maternelle, actuellement propriété de la famille Giraud. Le père de Léon, Jean Jacques Louis Aristide Marie Antoine Prat, né à Cahus (Lot), était notaire à Gourdon. Le père de celui-ci, Antoine Appolinaire, était notaire aussi. Le grand-père maternel de Léon, le notaire Jean-Baptiste Vieillescazes, avait eu quatre enfants dont Clémentine Marie Thérèse, la mère de Léon. Les Vieillescazes, notaires de l'an VIII à 1851, avaient succédé à un Lacroix. La maison où se situait l'étude, attenante à l'ancien presbytère, a, depuis, laissé place à la Départementale.



Né le 14 avril 1890 à Saint-Sozy, Basile Darnis était le fils d'Isidore Darnis et de Marie Lachamp, cultivateurs à ce moment-là à Rabarride (St-Sozy). A la naissance de son premier fils, en 1888, Isidore était couvreur, domicilié à Pomié, à la naissance de ses deux filles, en 1892 et 1896, il habitait Bazalgue et était couvreur à nouveau. Quand on remonte les générations, ces Darnis étaient déjà présents à Pomié et Bazalgue. Basile a été tué à l'ennemi le 20 septembre 1914. Comme ses malheureux camarades, il était célibataire.



Auguste Xavier Groschamp, lui était marié à Anastasie Cérou. Il est mort, à 27 ans, de ses blessures à l'hôpital de Toul le 4 octobre 1914. Le 11 décembre son fils naissait. La famille Groschamp de Pinsac (Meyraguet) était arrivé à Pomié en 1857 par le mariage du grand-père d'Auguste avec une demoiselle Chambon. Madame Renouveau, l'actuelle propriétaire de la maison, nous a montré, sur une pierre, la date de 1913, rappelant l'agrandissement réalisé pour le jeune couple.



Antoine Faurel est mort à 30 ans à Seicheprey (Meurthe-et-Moselle). Son grand-père venait du Boulet à Lachapelle-Auzac. C'est par son mariage avec une Marie Delpech qu'il est venu s'installer au Bournissard. Jean-Pierre Arcambal qui est son petit-neveu habite la maison de famille. La famille Faurel, de Bazalgue, est parente avec Antoine aux 6^e et 7^e degrés.



Quand à Pierre Albert Castagné, couvreur à La Bouygue, le dernier soldat baladin mort en 1914, il a succombé à ses blessures le 14 décembre à Hamonville, toujours en Meurthe-et-Moselle. Marié à Armandine Lascoux, il avait une petite Hermine née en 1908. Son frère Louis a été, lui aussi, tué à la guerre, en 1918, laissant deux autres frères. Leur arrière-grand-père avait été cultivateur à Souillac, aux Granges Vieilles avant de venir à Bazalgue, dans la propriété occupée à présent par Monsieur et Madame Schellenberg.

Lionel Griset

Turquie TGV

En ce début mai nous sommes partis à huit de Baladou pour une visite d'une semaine en Turquie ; ce n'est pas pour rien si notre voyageur avait baptisé ce circuit **TURQUIE GRANDE VITESSE!** En effet visiter un pays grand comme deux fois la France en si peu de temps relève de l'impossible. Aussi nous n'avons pas tout vu, loin s'en faut, malgré un parcours de plus 3000 km en autocar.

La Turquie faisait partie de "l'Empire Ottoman" jusqu'à son démantèlement après la 1^{ère} Guerre Mondiale. La population de ce pays est d'origine asiatique et n'a rien à voir avec le monde arabe si ce n'est la religion musulmane commune à tous les pays du Moyen Orient. Actuellement la Turquie est un pays moderne qui à première vue ressemble beaucoup à nos pays occidentaux. Bien que l'Islam soit présent partout et que la majorité de la population soit pratiquante il s'agit d'un Islam modéré malgré, nous a-t-on dit, un certain regain ces dernières années. Mais détail très important, la Turquie est une république à constitution laïque et démocratique, la seule de tous les pays du monde musulman.

Après avoir atterri à Izmir, notre première étape a été Istanbul, ancienne Constantinople et ancienne capitale de l'Empire Ottoman. C'est une ville imposante de plus de 9 millions d'habitants traversée par le détroit du Bosphore, long bras de mer de 70 km de long qui relie la Mer Noire à la Mer de Marmara et qui sépare l'Europe de l'Asie.

Nous avons visité plusieurs monuments prestigieux et renommés : la Mosquée Bleue, l'église musée S^{te} Sophie, l'ancien palais impérial Palais Topkapi qui contient entre autre les trésors du Califat de l'Islam. Nous retenons aussi d'Istanbul le Grand Bazar, vaste marché couvert de plus de 30 hectares avec 3500 magasins ou échoppes, véritable caverne "d'Ali Baba" où l'on trouve à la fois les choses les plus insolites et les derniers cris de la monde parisienne.

Pour terminer la visite, une croisière sur le Bosphore donne la dimension de cette ville mythique et pittoresque entre l'Orient et l'Occident, entre l'Europe et l'Asie, entre l'Islam et le monde moderne, où

toutes les cultures se mélangent dans une extraordinaire symbiose.

Deuxième étape : Ankara, ville nouvelle au centre du pays, capitale depuis l'avènement de la République Turque en 1923, peuplée actuellement de 4 millions d'habitants. A Ankara, très peu de choses à voir si ce n'est le monument érigé en l'honneur de Mustapha Kemal, fondateur de la République et père de la Turquie moderne appelé plus communément Atatürk. L'on voit d'ailleurs son effigie ou sa statue un peu partout dans le pays, dans tous les bâtiments publics et les écoles, et même sur des bâtiments privés. Après ces deux grandes villes, notre autocar et notre guide nous conduisent en Cappadoce, grand plateau montagnard de la Turquie Centrale, anciennement volcanique.

Là nous avons découvert un paysage "lunaire", paraît-il unique au monde, doublé par un patrimoine historique particulièrement étonnant. De quoi s'agit-il ?...

Ce paysage est le résultat de très anciennes éruptions volcaniques qui ont constitué un tuf très hétérogène de roche de cendres et de boues. Les pluies, les vents, l'érosion ont sculpté et modelé pendant des milliers d'années cet ensemble de sol qui représente un vrai miracle de la nature.

La population locale a utilisé cette situation dans le passé pour son habitat et ses besoins. C'est ainsi que toute la région est truffée de maisons et de villages troglodytiques. On y retrouve même des églises et des monastères car cette région a été chrétienne aux premiers siècles de notre ère, avant la venue de l'Islam. Actuellement la plupart de ces maisons sont abandonnées mais il en reste encore d'habitées, il y a même des hôtels.

Ensuite, nous partons pour Konya, ville sainte de Turquie où repose Mevlana Célaleddin Rumi, poète mystique de l'Islam, fondateur des Derviches Tourneurs (religieux musulmans), actuellement musée islamique très visité. Nous quittons ensuite la Turquie Centrale en direction de la côte de la Mer Egée. Pamukkalé nous a

particulièrement interrogés. Cité naturelle remarquable dont l'origine est une source d'eau chaude gorgée de carbonate de calcium. En s'écoulant au flanc de la montagne, ces eaux très calcaires ont sculpté une gigantesque cascade avec une succession de vasques turquoises d'un blanc éblouissant.

Les nombreuses civilisations qui se sont succédées en Turquie dans l'Antiquité jusqu'au début de notre ère ont laissé beaucoup de traces. D'innombrables sites archéologiques en témoignent un peu partout, notamment de la civilisation gréco-romaine.

Le site le plus important et le plus renommé est Ephèse. C'est là que nous terminons notre visite en Turquie sous un soleil de plomb. Cette ville antique très importante a été plusieurs fois entièrement détruite par les tremblements de terre nombreux dans cette région. Des archéologues du monde entier travaillent toujours pour dégager ces ruines. Il y aurait encore 80%

de cette ville qui seraient ensevelis. En parcourant ces ruines sorties de terre, nous avons pu imaginer quelques éléments de la vie à cette époque et découvrir quelques monuments imposants : le temple d'Artémis, la bibliothèque, et surtout le théâtre parfaitement conservé d'une capacité de 24 000 places. C'est là que St Paul l'évangéliste s'adressait aux Ephésiens le 1^{er} siècle après JC.

Nous sommes rentrés enchantés de ce voyage, où nous avons découvert un pays moderne riche en histoire et en plein développement.

Malgré les difficultés de communication à cause de la langue, la population est en général accueillante et sympathique.

A la réflexion, en analysant les propos de notre guide, la Turquie est un pays qui se cherche entre un Islam modéré mais tout de même omniprésent dans la vie de tous les jours, et une civilisation et un mode de vie occidentaux qui attirent une grosse partie de la population.

Le groupe de Baladou

Ste Sophie



Mairie

Tel : 05 65 37 30 68
Fax : 05 65 37 44 01
Mairie-de-baladou @alsatis.net

Ouverture au public :
Mardi de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h
Secrétaire de mairie Mme Elyane Goursat

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi matin de 11h à 12h, salle Bramel.
Une deuxième ouverture serait possible dans la semaine ; contacter Mme Brugue.

Deux nouveaux Baladins

Aubin LESPINAS né le 9 mars 2008
Clément FALGEBRE né le 12 juin 2008

Horaires de la déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42
La déchetterie est ouverte au public :

| | |
|----------|--------------|
| MARDI | de 14h à 18h |
| MERCREDI | de 14h à 18h |
| JEUDI | de 9h à 12h |
| VENDREDI | de 14h à 18h |
| SAMEDI | de 9h à 12h |

Livret d'accueil

Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants de Baladou est disponible à la mairie.

On y trouve les coordonnées de la mairie, des différentes associations, des modes de garde pour les enfants, des adresses pour intégrer au mieux la construction ou la rénovation dans le bâti traditionnel.



BALADOU

LIVRET D'ACCUEIL

Les jardins

Le Conseil Général organise tous les ans un concours des villes et des jardins fleuris. Cette année, un petit comité a fait ce travail, très agréable, de passer voir les maisons fleuries et de proposer des candidats.

Nous aimerions qu'une commission extra-municipale se mette en place pour réfléchir tout au long de l'année à des améliorations au niveau de la commune, à l'organisation de journées d'échanges, et à toute autre sujet sur ce thème. Les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent se faire connaître à la mairie

Au jardin aussi, il y a des règles

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h